



Du
passé

vers
l'avenir

Politique
manitobaine
concernant
les Métis

Gouvernement du Manitoba

SEPTEMBRE 2010

Table des matières

INTRODUCTION	1
PRINCIPES DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES MÉTIS	3
<i>Reconnaissance</i>	3
<i>Partenariat</i>	4
<i>Approche d'ensemble</i>	5
<i>Capacité</i>	6
<i>Obligation de rendre compte</i>	7
CADRE DE LA POLITIQUE DU MANITOBA CONCERNANT LES MÉTIS.	8
<i>Plus grande participation des Métis</i>	8
<i>Meilleure compréhension</i>	9
<i>Approche fondée sur les distinctions</i>	10
<i>L'amélioration des relations</i>	12

Introduction

La création de la politique du Manitoba concernant les Métis (« la Politique ») résulte des conclusions de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones, qui avait reçu pour mandat d'examiner la relation entre les Autochtones du Manitoba et le système judiciaire. Soumis en 1991, le rapport de la Commission d'enquête comprenait une analyse et des observations sur le traitement accordé aux Métis au fil de l'histoire.

En 1999, le gouvernement du Manitoba établissait la Commission de mise en oeuvre des recommandations sur la justice autochtone en vue d'obtenir un avis sur les méthodes à suivre pour mettre en oeuvre les recommandations de la Commission d'enquête. En 2001, la Commission de mise en oeuvre a recommandé que le gouvernement du Manitoba élabore et adopte une politique d'ensemble concernant les Métis avec la pleine participation de la Fédération métisse du Manitoba.

La Commission de mise en oeuvre avançait trois raisons pour sa recommandation:

1. Les Métis ont joué un rôle de chefs de file dans la fondation du Manitoba et il importe de souligner le rôle historique et la distinction culturelle des Métis comme l'un des peuples autochtones du Manitoba.
2. Il existe un écart persistant en matière de qualité de vie entre les Métis et les non-Autochtones du Manitoba, et cet écart ne pourra être comblé que par des programmes mieux ciblés et de meilleure qualité.
3. Au fil des ans, différents ministères du gouvernement du Manitoba ont travaillé de diverses façons avec la Fédération métisse du Manitoba en vue d'élaborer et d'exécuter des programmes, mais aucun plan d'ensemble n'a jamais été établi. Les programmes actuels et ceux à venir pourraient être plus efficaces s'ils étaient mieux coordonnés.

En 2002, le gouvernement du Manitoba a accepté toutes les recommandations de la Commission de mise en oeuvre.

En une année, la portée et la complexité des enjeux des Métis et les relations avec la Fédération métisse du Manitoba ont pris de l'ampleur. Le gouvernement du Manitoba a transféré des services autorisés de protection de l'enfance, créant une nouvelle institution, la Régie des services à l'enfant et à la famille des Métis, ainsi que l'office désigné correspondant. La décision Powley de la Cour suprême du Canada a reconnu pour la première fois l'existence d'un droit autochtone propre aux Métis. Les relations entretenues sous forme de programmes entre le gouvernement et la Fédération ont augmenté de 270 %, en termes de contribution monétaire. Cette extraordinaire croissance a compliqué l'atteinte d'une compréhension mutuelle de ce que devrait régir la politique concernant les Métis ainsi que les efforts dans le but de définir un processus de collaboration.



En 2008, le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba ont accepté officiellement de travailler ensemble à la préparation de la Politique. L'un et l'autre ont reconnu que la politique aurait pour objectif de renforcer la capacité des Métis du Manitoba de confronter les enjeux socio-économiques actuels et à venir, et d'atteindre un plus grand niveau d'autonomie et de bien-être socio-économique. La collaboration du gouvernement du Manitoba et de la Fédération métisse du Manitoba était basée sur la confiance et le respect, avec comme point de départ les relations de partenariat existantes et leurs efforts axés sur leurs intérêts mutuels.

Au cours des mois qui ont suivi, le gouvernement et la Fédération ont tenu des réunions internes et conjointes, des séances d'information dans chaque région de la province, des ateliers et des groupes de discussion, des assemblées publiques ainsi que des entretiens avec des universitaires et des groupes externes dispensant des services aux Métis. Ce processus participatif a contribué remarquablement à une meilleure compréhension des priorités des Métis et de la voie à suivre pour les respecter. Cette rétroaction a influencé la Politique.

La Politique représente le contexte de politique stratégique sur lequel mise le gouvernement du Manitoba pour combler l'écart sur le plan de la qualité de vie et pour promouvoir l'excellence pour les 71 810 Métis qui vivent dans la province, selon les estimations. Elle s'appuie sur le caractère distinct au plan culturel des Métis en tant que déterminant du tissu social du Manitoba, et sur l'assurance que l'amélioration des objectifs et de la prospérité des Métis ajoute à la vitalité économique et sociale de la province.

La Politique contribue un contexte important aux efforts de collaboration entre la Fédération, les Métis, les autres organismes et les gouvernements pour l'amélioration du bien-être des Métis. Elle reconnaît que les Métis devraient pouvoir s'exprimer au sujet des actions qui pourraient affecter leur vie, et avoir la possibilité de les influencer. Aucune formule simple sur le plan des structures et des procédures ne garantit la cohésion des politiques et des programmes à l'intention des Métis. Les approches efficaces ne peuvent être trouvées que par un engagement soutenu de tenir compte de la nature distincte de la culture métisse, avec un respect total pour les valeurs communes qui lient notre société. La mise en œuvre de la politique sera un processus naturel qui prendra de l'ampleur avec le temps.

Les principes et le cadre de la Politique ne reposent pas sur une évaluation ou une estimation des droits autochtones. Ils ne visent pas à définir des droits autochtones des Métis du Manitoba et n'affectent aucun de ces droits.

Ce qui a été réalisé dans la Politique est inspirant; il est devenu clair que le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba partagent un but commun sur ce qui doit être fait pour améliorer la qualité de vie et promouvoir l'excellence chez les Métis du Manitoba. Dans le contexte de la Politique, nous pouvons nous assurer de comprendre les Métis et de reconnaître leur contribution au Manitoba et au Canada, et créer les outils nécessaires pour qu'ils participent pleinement et bénéficient de façon égale des avantages offerts par notre société.

Principes de la politique concernant les Métis

La politique concernant les Métis est guidée par les cinq principes suivants, qui ont reçu un appui extraordinairement élevé de la part des Métis et des organismes leur dispensant des services, ainsi que des gouvernements.

Principe de reconnaissance

Les Métis ont joué un rôle de chefs de file dans la fondation de la province du Manitoba.

Les Métis constituent au Manitoba un peuple autochtone distinct avec une histoire, une culture et des aspirations uniques à protéger et à entretenir dans le respect de leurs besoins divers et des valeurs communes à tous les Manitobains.

Explication du principe

Les Métis ont mis sur pied le gouvernement provisoire et conduit la délégation qui a négocié *l'Acte du Manitoba* avec le Dominion du Canada. Même si ce fait a été reconnu de différentes façons au cours du dernier siècle, c'est la première fois qu'une reconnaissance officielle est exprimée dans une politique du gouvernement du Manitoba.

Les Métis constituent une partie bien définie de la population du Manitoba, et ils sont culturellement distincts des Inuits et des peuples des Premières nations.

Même si la situation s'est améliorée, les statistiques montrent que – entre autres – l'éducation, l'emploi, le revenu, le logement et l'état de santé des Métis continuent d'accuser du retard par rapport à la population dans son ensemble. Les approches qui favorisent la prise de décisions par les Métis, et qui sont à l'écoute de la collectivité métisse pour laquelle elles sont conçues, peuvent améliorer cette situation.

Pour être efficace, la Politique devra tenir compte des différences au sein de la population métisse. Le lieu où vit un Métis, par exemple en ville, à la campagne ou dans le Nord, aura une influence sur ses priorités. D'autres différences importantes ont trait aux langues parlées, à l'âge, au sexe, à l'état de santé et au mode de vie. Ces différences devraient être prises en compte et pondérées par une approche qui cible les Métis.

La Politique doit aussi être pondérée par le besoin de cohésion sociale dans les quartiers et les collectivités, à l'échelle de la province. La nouvelle politique vise à rapprocher les gens, et non à créer des inégalités et des conflits.

Principe de partenariat

Organe politique des Métis du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba représente dans la province les Métis qui se considèrent collectivement comme la nation métisse.

La Fédération conseille le gouvernement provincial dans le domaine de l'établissement des priorités et de l'élaboration des politiques et des programmes afin que soient pris en compte les intérêts des Métis dans les programmes et les services qui les concernent.

La relation ainsi renouée entre le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba sera continuée et fondée sur le respect mutuel, la réciprocité, la compréhension, la responsabilité, le partage et la transparence.

Explication du principe

La constitution de la Fédération métisse du Manitoba mentionne que celle-ci a été créée dans le but d'être l'organisme démocratique et autonome qui représente la communauté métisse du Manitoba. La Fédération comprend environ 140 sections locales, à l'échelle de la province. Ses objectifs sont les suivants :

- promouvoir l'histoire et la culture des Métis et la fierté culturelle de ses membres;
- promouvoir l'éducation de ses membres à propos de leurs droits légaux, politiques, sociaux et autres;
- promouvoir la participation de ses membres aux organismes communautaires, municipaux, provinciaux, fédéraux, autochtones et autres;
- promouvoir les intérêts politiques, sociaux et économiques de ses membres; et
- assurer une gouvernance responsable, et marquée de l'obligation de rendre compte, au nom de la communauté métisse du Manitoba en vertu des pouvoirs constitutionnels délégués par ses membres.

À l'heure actuelle, le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba maintiennent un partenariat complexe dans des domaines comme le logement, la santé, l'éducation, le développement économique et social, la culture et l'autonomie gouvernementale.

De plus en plus souvent, le gouvernement du Manitoba travaille de concert avec les Métis et avec la Fédération métisse du Manitoba à l'élaboration des politiques et des programmes provinciaux qui toucheront les Métis, et à la protection de la culture métisse pour les générations futures. La Fédération métisse du Manitoba jouera un rôle clé pour la compréhension par le gouvernement des intérêts des Métis et pour le comblement des écarts de qualité de vie entre les Métis et les Manitobains en général.

Principe d'une approche d'ensemble

L'adoption d'une approche intégrée et coordonnée des enjeux des Métis permettra une plus grande uniformité et favorisera l'égalité d'accès ainsi que l'efficacité et l'efficience des ressources dont disposent la Fédération métisse du Manitoba et le gouvernement du Manitoba.

Explication du principe

Au fil des années, différents services et ministères du gouvernement du Manitoba ont travaillé avec la Fédération métisse du Manitoba et les Métis de différentes façons pour élaborer des programmes dans leurs domaines de compétence, par exemple, dans le logement ou l'éducation. Le nombre de ces programmes a augmenté. Ils pourraient être plus efficaces s'ils étaient mieux coordonnés.

La politique concernant les Métis établira un lien structuré entre les politiques et les programmes provinciaux qui les touchent. Cela facilitera la cohérence des discussions avec les Métis et la Fédération métisse du Manitoba sur les enjeux des Métis. Il en résultera une compréhension plus grande et plus globale des enjeux et la prise de décisions mieux informées. L'obligation redditionnelle réciproque sur le plan financier et sur celui de la performance sera améliorée par un meilleur contrôle des investissements consacrés aux Métis puis par la vérification des résultats obtenus par rapport aux besoins. Une approche d'ensemble permet au gouvernement du Manitoba d'adopter avec le temps une démarche plus cohérente et, avec la Fédération métisse du Manitoba, d'élaborer des réponses appropriées aux enjeux et aux besoins qui requièrent une action à long terme. L'établissement de bonnes relations de travail entre les ministères du gouvernement du Manitoba qui fournissent des programmes et des services aux Métis améliore la connaissance que le gouvernement et la fonction publique du Manitoba ont à propos des enjeux des Métis. Parfois la coordination exigera des structures et des processus formels, mais elle pourra aussi se faire par des engagements et des buts communs, par des accords et des processus partagés, et par le désir de tenir compte des besoins et des points de vue des autres.

L'adoption d'une approche d'ensemble est une affaire complexe. Elle demande une meilleure coordination des politiques et des programmes entre les ministères et avec les différents paliers de gouvernement, la participation des Métis aux processus d'élaboration des politiques et l'adoption d'une approche cohérente dans la mise en œuvre. Des compétences spécialisées dans les ministères qui traditionnellement ont divisé le travail de gouvernance en fonctions spécialisées devront être réunies. Il faudra également créer des mécanismes d'obligation redditionnelle qui pourront dépasser les fonctions de gestion et d'imputabilité agencées verticalement dans les ministères. Enfin, il faudra faire suffisamment place à la collaboration entre les organismes et à la participation des citoyens à la définition des enjeux et à la création de réponses appropriées. Ces tâches ardues devront être exécutées avec le temps.

Principe de capacité

La Fédération métisse du Manitoba et le gouvernement du Manitoba auront les ressources nécessaires pour contribuer de façon significative à leur relation renouvelée dans le contexte des priorités globales du gouvernement du Manitoba et avec les ressources dont il dispose.

Explication du principe

Pour mettre en place la politique concernant les Métis, le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba auront besoin :

- de meilleurs renseignements et de meilleures données sur les questions touchant les Métis;
- de ressources humaines;
- de ressources en organisation;
- de ressources en prestation de programmes.

Aucun processus n'est en place pour communiquer de façon continue les enjeux et les priorités des Métis aux ministères et aux organismes provinciaux. La plupart des programmes du Manitoba ne vérifient pas si les participants sont des Métis. Il est donc difficile de savoir si les programmes répondent à leurs besoins et si, et quand, il faudrait adopter une approche qui les cible.

Divers ministères du gouvernement du Manitoba élaborent des politiques et dispensent des programmes en éducation, en logement, en santé, en développement économique et en développement social. Il n'y a pas de structure ni de processus communs qui sous-tendent des approches axées sur les Métis. Pour adopter de telles approches, le gouvernement du Manitoba aura besoin de ressources pour coordonner ses activités.

La Fédération métisse du Manitoba a elle aussi besoin de ressources pour continuer à offrir une voix aux Métis dans la province, et pour préparer une stratégie et des positions de représentation centrées sur les Métis.

Dans le cadre des priorités globales du gouvernement du Manitoba, des ressources en information, en personnel, en organisation et en programmes seront nécessaires pour intégrer ce qu'on apprendra à propos des Métis aux politiques et aux programmes généraux. Ces moyens ne devraient pas coûter plus cher que les avantages qu'ils créeront. Compte tenu de la situation économique actuelle, le gouvernement du Manitoba devra indiquer clairement sa capacité d'agir et en communiquer les limites.

Principe de l'obligation de rendre compte

La Fédération métisse du Manitoba et le gouvernement du Manitoba doivent rendre des comptes à ceux et celles qu'ils représentent respectivement, et s'en rendre mutuellement.

Explication du principe

Selon le principe de l'obligation redditionnelle, le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba identifieront, dans le processus d'identification des enjeux des Métis, de leur compréhension et de la façon appropriée d'y répondre, les personnes et les organismes que ces enjeux concernent. Toujours selon le même principe, le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba devront rendre des comptes et fournir des explications à ces intervenants au sujet de leurs décisions, de leurs actions et de leur performance.

Ce principe repose sur l'idée que le gouvernement du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba prendront des mesures pour :

- mettre en œuvre la politique concernant les Métis en s'appuyant sur une compréhension approfondie des intérêts et des enjeux globaux;
- établir des points de référence permettant de gérer et d'évaluer la Politique et la performance; et
- communiquer l'information à propos de la Politique, de la façon dont on l'applique et des résultats obtenus, à ceux dont les actions et les décisions dépendent de cette information.

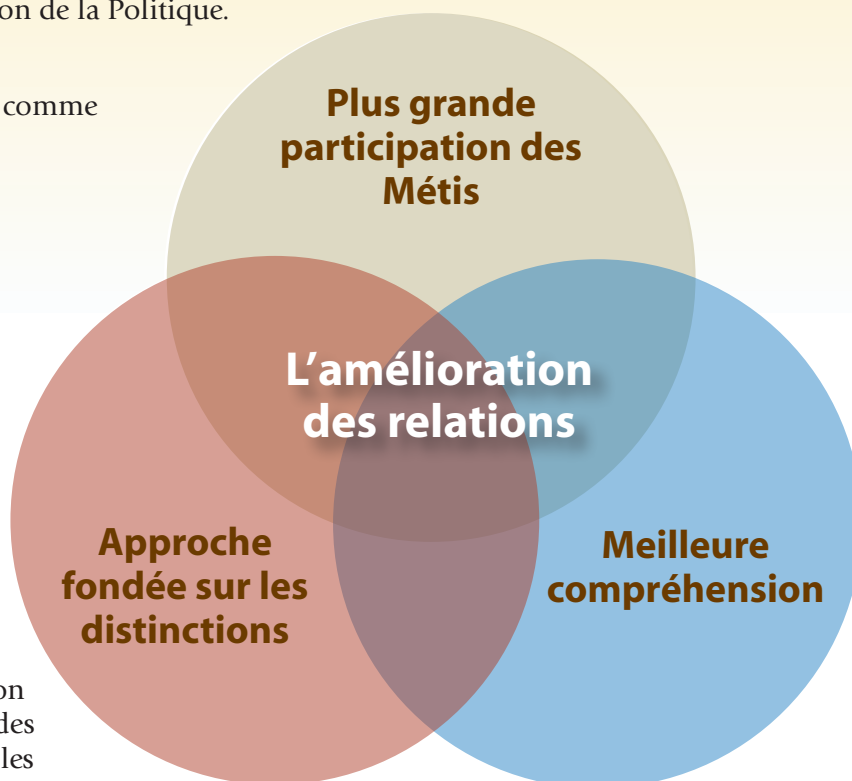
Çadre de la politique du Manitoba concernant les métis

Le Cadre de la politique du Manitoba concernant les Métis (« le Cadre »), dont la description suit, présente les éléments clés identifiés pour le gouvernement du Manitoba dans le but de combler l'écart dans la qualité des débouchés et de promouvoir l'excellence pour les Métis. S'appuyant sur les principes de la Politique, sur les initiatives favorables à la réalisation de cet objectif qui ont connu du succès, et sur les messages clés reçus au cours du processus de participation, le Cadre offre un guide stratégique au gouvernement du Manitoba dans ses relations avec les Métis et la Fédération métisse du Manitoba et, surtout, pour l'élaboration d'un plan d'action de la Politique.

Le Cadre est constitué de quatre éléments complémentaires conçus pour fonctionner comme un tout intégré :

Plus grande participation des Métis

Le premier élément vise à mieux informer les Métis, à obtenir leurs commentaires et, lorsque approprié, leur participation aux processus décisionnels du gouvernement du Manitoba. Une plus grande participation des Métis renforcera les voies de communication entre la Province et les Métis du Manitoba et la Fédération métisse du Manitoba, facilitant ainsi une meilleure compréhension des intérêts, des besoins et des aspirations des Métis. Avec cette meilleure compréhension, les processus décisionnels et la durabilité des solutions s'amélioreront. Une plus grande participation suppose également une rétroaction régulière sur le suivi accordé aux suggestions présentées, ce qui accroîtra la transparence et le respect de l'obligation redditionnelle.



Processus

Les processus participatifs sont subordonnés au contexte. Selon l'enjeu, trois processus différents peuvent être utilisés pour améliorer la participation des Métis. Ces processus peuvent être gérés directement par le gouvernement du Manitoba avec les Métis, ou par des efforts conjoints avec la Fédération métisse du Manitoba.

1) Fournir de meilleurs renseignements

Lorsque ses décisions auront un impact important sur les Métis, le gouvernement du Manitoba fournira aux Métis des renseignements opportuns, équilibrés et objectifs pour contribuer à la compréhension des enjeux et des possibilités, des options et des solutions.

2) Demander des commentaires

Dans certains cas, en plus de diffuser l'information, le gouvernement du Manitoba s'efforcera d'obtenir auprès des Métis des commentaires sur les options qu'il envisage relativement à ses programmes et à ses politiques. Cela permettra de tenir les Métis au courant, d'écouter et de prendre note de leurs intérêts et de leurs aspirations, et d'expliquer comment leurs suggestions ont influencé les processus décisionnels.

3) Obtenir la participation

Dans d'autres cas, le gouvernement du Manitoba travaillera directement avec la Fédération métisse du Manitoba et avec les Métis pour que les intérêts et les aspirations des Métis soient toujours bien compris et inclus dans les options de politique et de programme qu'il prépare. Cela se reflétera directement dans les solutions de rechange élaborées, et le gouvernement du Manitoba fera savoir en quoi les suggestions ont influencé ses décisions.

Meilleure compréhension

Au cours du processus de participation, nous avons entendu qu'il existe un énorme désir chez les Métis, dans la population et dans la fonction publique d'obtenir plus d'information sur l'histoire, la culture et la situation des Métis. Cette compréhension exige un nouveau regard sur les relations passées et courantes avec les Métis. Elle créera au sein du gouvernement du Manitoba la capacité de mieux comprendre les implications de ses décisions sur le plan des politiques et des programmes, et à mettre en place des pratiques qui accordent de la valeur à la culture métisse en tant que partie intégrante du patrimoine et de la prospérité future du Manitoba, et qui y réagissent avec respect.

Les Métis ont contribué remarquablement au développement du Manitoba et du Canada, notamment en conduisant les négociations qui ont abouti à l'entrée de la Province dans le Dominion du Canada. Le Manitoba et le Canada ont été façonnés par des idées métisses.

Les Métis forment un peuple fier, indépendant, résilient et travailleur qui vénère l'autosuffisance. Mais l'histoire ne les a pas épargnés. Beaucoup de Métis ont décrit comment, au cours de leur histoire, leurs expériences les avaient incités à se cacher ou les avaient repoussés en marge de la société manitobaine. D'autres ont dit que pendant des générations, on les avait « couverts de honte » et que le simple aveu d'être Métis revenait à s'exposer à la discrimination. Voilà pourquoi des parents cachaient leur identité métisse - langue, culture et histoire - à leurs enfants et coupaient les liens de leur famille avec la communauté métisse en général. Possédant une connaissance limitée de leur ascendance et de leurs traditions, de nombreux Métis ont exprimé un sentiment réel d'urgence d'en savoir plus à propos de leur héritage commun. Ils ont dit qu'un portrait fidèle de l'histoire, de la culture et des valeurs métisses instillerait chez eux un profond sens de fierté, contribuerait à surmonter le racisme, et créerait une relation respectueuse avec les non-Métis.

Une meilleure compréhension de la situation des Métis est également essentielle à une approche fondée sur l'expérience pour la mise en place de la politique concernant les Métis. La recherche sur les politiques fondées sur l'expérience est la façon la plus efficace et la plus objective d'identifier et de comprendre les sujets pour que les programmes et les services puissent être ajustés de manière à produire efficacement les résultats désirés, en réduisant au minimum la marge d'erreur et le risque de conséquences non voulues. Le but principal d'une telle approche est que l'expérience, la compétence et le bon jugement des décideurs puissent s'appuyer sur les meilleurs travaux de recherche possibles.

Processus

1. Définir l'enjeu et la priorité de recherche

L'établissement du programme de recherche représentera une approche prospective, ouverte, et inclusive, qui correspondra à l'interdépendance des questions touchant la Politique et à la capacité de mener des recherches. On emploiera des outils et des techniques pour sélectionner les sujets et les priorités qui permettront d'acquérir les connaissances à puiser dans un réseau croissant de sources.

2 Acquisition des données

Les données représentent une partie importante de la création d'une base d'expériences, dans la mesure où elles font progresser la recherche et la compréhension des moyens de s'occuper des priorités émergentes ou continues. Toutefois, on possède très peu de données propres aux Métis. Le manque de données au sujet des priorités émergentes devra être identifié et comblé.

3. Recherche et analyses: élargissement du réseau de recherche

La Fédération métisse du Manitoba, les organismes culturels métis, les groupes de réflexion et les écoles d'administration publique sont les principaux interlocuteurs en ce qui concerne les recherches et les analyses relatives aux Métis. Ils génèrent des idées, mènent des recherches, préparent et communiquent les résultats, et dispensent des analyses et des conseils. Il faudra recourir à ce réseau pour répondre aux besoins de recherche objective du gouvernement du Manitoba.

4. Communications: diffusion des conclusions aux décideurs et à la population

Le transfert de l'information aux décideurs et à la population dans un environnement de plus en plus complexe pose un défi constant. L'acquisition d'une meilleure compréhension passera par des stratégies explicites qui permettront de traduire et de diffuser la connaissance sur la culture et la situation des Métis afin d'en faire un outil utile pour les décideurs, les Métis et la population en général. Elle nécessitera des efforts pour faire connaître aux ministères, et diffuser au sein de l'État, les conclusions de la recherche, en plus de l'orientation, des priorités, des plans et des progrès.

Approche fondée sur les distinctions

Une approche fondée sur les distinctions élargit le rôle des Métis dans les processus de prise de décision et de résolution des problèmes du gouvernement du Manitoba, dans la mise en œuvre de la politique et des programmes, et dans la prestation de services. Voici les objectifs visés:

- 1) promotion de l'égalité des chances pour que les Métis puissent participer et obtenir des résultats et des débouchés égaux dans ce que la société peut offrir;
- 2) création de politiques et de programmes publics plus efficaces et plus efficaces; et
- 3) valorisation et affirmation de la culture métisse.

Les Métis forment un peuple divers et le respect de ces différences dans une approche qui les cible n'est pas un exercice évident. Il faudra un engagement à long terme de tenir compte de la nature distincte de la culture métisse, avec un respect total pour la diversité des Métis et les valeurs communes qui assurent la cohésion de notre société.

Certains Métis vivent plutôt selon la tradition métisse, alors que d'autres vivent plutôt comme le reste de la population. La politique concernant les Métis n'affectera la capacité d'aucun d'entre eux de choisir des programmes conçus pour eux ou des programmes destinés à tous.

Processus

La promotion d'une approche fondée sur les distinctions peut se faire selon l'une des trois façons suivantes:

1. Main-d'œuvre représentative

Le gouvernement du Manitoba continue d'attirer des Métis et d'autres Autochtones dans la fonction publique dans le but de créer une main-d'œuvre représentative de la population. Ces employés possèdent des connaissances culturelles pertinentes qui rehaussent leurs services à la population.

2. Pratiques de gouvernement

La seconde approche fait appel à diverses pratiques de gouvernement pour accroître la connaissance que possède l'État des aspirations et des besoins distincts des Métis, et pour incorporer cette connaissance à son programme politique. La participation des Métis aux conseils consultatifs place une voix métisse dans le développement global de ce programme. Les tribunes à partir desquelles les besoins et les priorités des Métis peuvent être exprimés constituent également des outils importants pour le gouvernement du Manitoba. Les relations officielles qui encouragent l'échange d'information et la confiance se traduisent par une offre de services aux Métis mieux coordonnée et plus efficace.

3. Transfert de responsabilités et délégation

La troisième approche passe par le parrainage officiel de la Fédération métisse du Manitoba et d'autres organismes dans l'optique de l'élaboration de politiques et de la prestation de programmes conçus pour les Métis. Les institutions métisses augmentent la participation des Métis à la prise des décisions au niveau administratif et à celui de la formulation des politiques. De plus, elles offrent aux Métis plus d'occasions de fournir les services eux-mêmes. Les ententes conduisent souvent à des programmes originaux, innovateurs et réceptifs lorsque de nouvelles idées et approches peuvent être éprouvées, et améliorent les relations entre le gouvernement du Manitoba, les Métis et la Fédération lorsque les Métis ont la possibilité de mieux participer à l'élaboration des programmes publics à l'échelon local. Les approches ciblant les Métis, ainsi que le transfert ou la délégation de la responsabilité de programmes provinciaux et la création d'institutions métisses pour les administrer, sont des pratiques à envisager.

4. Base institutionnelle aux politiques et à la planification

Il est nécessaire qu'une base institutionnelle fournisse une voix aux Métis. Les coûts associés à la préparation des positions de politique et de représentation à l'échelle des grandes lignes directrices du gouvernement, ou pour gérer proactivement un mandat croissant, sont des défis dont il sera tenu compte sur le plan des stratégies.

L'amélioration des relations

Des relations respectueuses et revitalisées, officielles et officieuses, entre le gouvernement du Manitoba, les Métis et la Fédération métisse du Manitoba seront encouragées dans chaque élément du Cadre de la politique concernant les Métis. La reconnaissance de la Fédération métisse du Manitoba en tant que représentante principale des Métis constitue un volet important de l'officialisation des relations. Également, divers organismes sont largement reconnus comme des parties intéressées par les enjeux des Métis, aussi bien en tant que fournisseurs de services que comme dispensateurs de connaissances culturelles ou comme chercheurs. La Politique capitalisera sur ces ressources en alignant et en coordonnant mieux les efforts qui en soutiennent les grands objectifs.

Processus

Des relations sectorielles et intersectorielles structurées favoriseront l'alignement et la collaboration entre le gouvernement du Manitoba, la Fédération métisse du Manitoba et les Métis. Ces structures sont recommandées aux niveaux politique, stratégique et administratif.

L'étendue de ce qui peut être stipulé dans des relations officialisées est malgré tout limitée. L'amélioration des relations dépend également d'engagements et d'objectifs communs, d'ententes et de processus officiels, et d'une volonté de tenir compte des besoins et des perspectives des autres. Elle dépend également, en large mesure, des occasions que l'on crée de manière officielle.



Notes



Notes

[illegible]



Politique
manitobaine
concernant
les Métis

Renseignements supplémentaires :
www.metispolicy.ca